

## **Qu'est-ce qui différencie les médicaments d'origine des médicaments génériques?**

---

### **Qu'est-ce qu'un médicament générique?**

Un médicament générique est une version à faible coût d'un médicament d'origine, produite par plusieurs fabricants après l'expiration des brevets de l'équivalent d'origine.

Au Canada, les brevets assurent 20 ans de protection aux médicaments d'origine. Pendant cette période, seul le titulaire du brevet peut produire le médicament. Par la suite, d'autres fabricants peuvent soumettre une demande à Santé Canada pour fabriquer des versions génériques.

Lorsque Santé Canada approuve la demande, les gouvernements, les régimes privés d'assurance médicaments et les consommateurs peuvent profiter des versions génériques moins coûteuses que l'original, le médicament d'origine.

### **Qualité, innocuité et efficacité**

Le plus important à retenir au sujet des médicaments génériques est l'absence de différence relativement à la qualité, à la pureté, à l'efficacité et à l'innocuité entre les médicaments génériques et les médicaments d'origine de prix supérieur.

Tous les médicaments vendus au Canada doivent être approuvés par Santé Canada. Chaque produit doit également respecter les règlements stricts établis par la *Loi sur les aliments et drogues*. Les médicaments génériques et les médicaments d'origine sont soumis aux mêmes normes très rigoureuses.

L'ingrédient actif du médicament générique et du médicament d'origine doit respecter les mêmes normes scientifiques établies par Santé Canada.

Lorsqu'il présente une demande pour vendre un équivalent générique d'un médicament d'origine, le fabricant doit prouver que son produit est aussi efficace et sûr que la version d'origine.

Le fabricant doit également prouver que les ingrédients actifs du médicament sont aussi purs, qu'ils se dissolvent au même rythme et sont absorbés de la même manière que le produit original.

### **La grande différence réside dans le prix**

La grande différence entre les médicaments génériques et les médicaments d'origine est le prix. Les médicaments génériques servent à exécuter plus de 40 % de toutes les ordonnances au Canada, mais ils ne représentent que 16 % des 15,4 milliards de dollars que la population canadienne dépense annuellement en médicaments d'ordonnance.

L'Association canadienne du médicament générique  
**Les médicaments génériques :**



même qualité, à moindre prix

**Association canadienne du médicament générique, 417 St-Pierre, bureau 502, Montréal (Québec)  
H2Y 2M4**

**Tél. : (514) 286-6061 Téléc. : (514) 286-6068 Site Web : [www.canadiangenerics.ca](http://www.canadiangenerics.ca)**